Nations Unies E/2009/SR.9

Conseil économique et social

Provisoire

14 juillet 2009

Original : français

Session de fond de 2009

Compte rendu analytique provisoire de la 9e séance
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 6 juillet 2009, à 15 heures

Présidente : M^me^ Lucas . . . . . (Luxembourg)

Sommaire

Débat de haut niveau (*suite*)

Dialogue de haut niveau entre les institutions financières et commerciales internationales

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

10-48319 (F)

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 15

Débat de haut niveau (*suite*)

Dialogue de haut niveau avec les institutions financières et commerciales internationales (point 2 a) de l'ordre du jour) (E/2009/50, E/2009/73)

1. **La Présidente** rappelle que la présente session se tient alors que le monde est plongé dans la crise économique et financière la plus grave depuis la grande crise de 1929. Selon l'Organisation internationale du Travail, 50 millions de travailleurs risquent de perdre leur emploi. En raison de la baisse mondiale de l'activité économique, entre 73 et 103 millions de personnes devraient grossir les rangs de l'extrême pauvreté. Pour l'ensemble du monde en développement, la croissance par habitant sera nulle en 2009, et au moins 60 pays enregistreront une diminution du revenu moyen.

2. Dans un contexte de baisse des recettes des États et de contraction du financement du développement, les pays en développement auront du mal à faire les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui risque de compromettre des progrès que l'on considérait comme acquis.

3. Sachant qu'une croissance économique soutenue est le meilleur point d'appui pour la réalisation des objectifs du Millénaire, il convient de relancer la croissance et de faire en sorte que les mesures et interventions répondent à l'ampleur et à la gravité de la crise, bénéficient d'un financement adéquat et soient mises en œuvre sans délai et coordonnées comme il se doit à l'échelle internationale. Dans ce contexte, les États Membres ont demandé au Conseil économique et social de remplir pleinement sa mission de sensibilisation en plaidant la cause du relèvement et de la relance dans les pays en développement, notamment les plus vulnérables d'entre eux.

4. **La Présidente** invite M. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, à animer le débat entre les représentants des institutions internationales et les délégations.

5. **M. Sha Zukang** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) rappelle que l'Organisation des Nations Unies prévoit une chute de l'activité économique mondiale de 2,6 % pour 2009.

6. Des mesures appréciables ont été prises pour faire face à la crise. Les gouvernements sont intervenus pour réparer le système financier, des plans de relance budgétaire sans précédent ont été mis en œuvre et on a procédé à des injections massives de nouvelles liquidités internationales. La réforme des cadres de réglementation financière et des institutions financières internationales est à l'ordre du jour. Toutefois, l'action internationale doit faire l'objet d'une concertation beaucoup plus poussée. Tout d'abord, il faut renforcer les mesures de relance et coordonner plus étroitement les plans de relance au niveau international. Ensuite, la relance doit profiter à tous. Or, elle est à 80 % concentrée dans les pays développés, tandis qu'un grand nombre de pays en développement n'ont pas les moyens budgétaires de lutter contre les effets de la crise. Il faudrait donc accroître sensiblement le volume des prêts qui leur sont accordés, accélérer le versement de l'aide promise et prendre de nouvelles mesures d'allégement de la dette.

7. Il est primordial aussi de résister aux tendances protectionnistes et d'intensifier les efforts visant à obtenir des résultats réels en termes de développement dans le cadre du cycle de négociations de Doha. En outre, pour favoriser la reprise économique dans un grand nombre de pays en développement, il faut veiller à ce que les envois de fonds se poursuivent. Enfin, il ne faut pas oublier que le monde, et tout particulièrement le monde en développement, est en proie à de multiples crises liées les unes aux autres. Les nouveaux investissements à grande échelle qui seront consentis doivent servir à favoriser une croissance plus durable et plus équitable à l'échelle de la planète tout entière.

8. Bien qu'elle pose de nombreux défis, la crise financière et économique devrait être considérée comme une occasion de réformer les systèmes de santé et de revoir l'orientation et la nature du financement des soins de santé. Il s'agit non seulement d'accroître le volume des financements mais aussi d'améliorer les dispositifs de prise en charge. Les crises qui ont eu lieu dans le passé nous montrent qu'il est impératif, dans un contexte de récession économique, de maintenir l'appui national au secteur de la santé. Certes, il n'existe pas de politique unique en ce qui concerne le financement de ce secteur, mais l'expérience de différents pays tend à montrer que si l'on veut éviter que le coût excessif des soins de santé ne condamne des millions d'individus à la pauvreté, il faut s'orienter vers un système de couverture médicale universelle.

9. Dans un contexte où l'aide publique au développement n'aura que plus d'importance pour les pays concernés, les donateurs doivent tenir leurs engagements relatifs à la santé. Néanmoins, faute de liens solides avec les efforts de réduction de la pauvreté, l'aide n'a pas nécessairement des effets positifs sur les disparités considérables en matière de santé qui existent entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

10. Les décisions prises en 2008 à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement doivent donner lieu à des mesures de suivi appropriées de même que celles prises en juin 2009 à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui a demandé expressément au Conseil économique et social d'œuvrer pour renforcer la cohérence et la coordination des politiques et des actions face à la crise.

11. **M. Lamy** [Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)] fait observer que, selon les prévisions de l'Organisation mondiale du commerce, le volume des échanges devrait chuter de près de 10 % en 2009. D'autres prévisions sont même plus pessimistes. Les pays pauvres et les plus faibles seront les plus durement touchés, si ce n'est pas déjà le cas. Le Fonds monétaire international signale que pour les pays à faible revenu, le déséquilibre de la balance des paiements pourrait s'élever à plus de 150 milliards de dollars.

12. Le protectionnisme est une menace réelle. Jusqu'à présent, les pays ont pris quelques mesures qui ne peuvent avoir d'autre effet que de rendre la reprise plus difficile. Il est clair que de telles mesures portent préjudice aux échanges commerciaux en général et à l'emploi. Aussi, l'OIT, lors de la quatre-vingt dix-huitième session de la Conférence internationale du Travail, a t elle rappelé à tous la nécessité de résister aux tendances protectionnistes.

13. Le tarissement des sources de financement du commerce a également contribué à la chute des échanges. Le G-20 a réagi à cette situation en annonçant une contribution de 250 millions de dollars pour appuyer le financement des échanges, mais il est indispensable de surveiller l'évolution de la situation dans ce domaine afin d'éviter que la raréfaction des crédits n'entraîne une contraction des échanges mondiaux.

14. La dynamique de gestion de crise révélée lors de la récente conférence des Nations Unies doit être maintenue. Ce que l'OMC peut faire de mieux pour donner un coup de fouet à l'économie mondiale est sans nul doute d'achever le Cycle de négociations de Doha. Afin de sortir de la crise, il est primordial de maintenir le libre-échange. Toutefois, pour un grand nombre de pays en développement, cela ne suffira pas. Ces derniers devront prendre des mesures sociales de stabilisation et de prévention, en mettant en place des filets de protection sociale. Pour tirer le meilleur parti d'un système commercial ouvert, les pays moins favorisés ont aussi besoin d'un dispositif d'Aide au commerce. Depuis le lancement de cette initiative, en 2005, on a enregistré un accroissement annuel de 10 % du volume des fonds engagés. Cette dynamique d'aide doit être maintenue pour éviter de réduire à néant les efforts de croissance et de développement.

15. Dans chaque crise, il y a des occasions à saisir. Aujourd'hui, la possibilité s'offre de réformer le système commercial pour faire en sorte qu'il soit plus équitable et mieux adapté aux besoins du XXI^{e} siècle, tout en stimulant les échanges au moment où cela répond à une nécessité vitale pour l'ensemble des pays.

16. **M. Panitchpakdi** [Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], s'appuyant sur les données et chiffres disponibles, insiste sur la nécessité de maintenir la vigilance dans la situation actuelle. Il ne s'agit pas de trouver une sortie temporaire à la crise; il faut en outre apprendre à trouver la sortie ensemble. Les stratégies de sortie que l'on observe en ce moment semblent avoir été élaborées principalement par les pays développés. Il faudra peut-être attendre que ces pays se relèvent avant que le reste du monde puisse suivre. Cette attente risque néanmoins d'être longue et l'on ne sait pas vraiment si ces pays se relèveront et s'ils le feront séparément ou avec les autres pays. À la question de savoir s'il y aura une locomotive, il est bien difficile de répondre avec certitude aujourd'hui.

17. Ces derniers temps, on a trop souvent pu observer des experts, des hommes politiques, des banquiers et des économistes parler des premiers signes d'une reprise. Cela peut induire en erreur et être préjudiciable, car les signaux ne sont pas encore très clairs. En outre, il faut se garder de conjecturer et tenir compte de la situation de l'emploi, en particulier de l'emploi à temps partiel, qui donne une fausse idée de

l'activité économique. Une reprise sans emplois stables et à temps complet risque bien d'être éphémère.

18. Il convient d'avoir à l'esprit qu'une stratégie tendant à sortir le plus vite possible de la crise peut s'avérer efficace pour les pays développés, mais qu'elle risque de laisser pour compte les pays en développement. En effet, ceux-ci ont subi le contrecoup de la crise plus tard et en ont été affectés plus profondément que les pays développés, à l'exception de la Chine et l'Inde. Pour ce qui est de l'Asie, les pronostics les plus récents concernant la croissance sont très pessimistes, les exportations dans cette région ayant diminué de 25 à 30 % au cours du premier trimestre de 2009, ce qui est extrêmement préoccupant. En Afrique, les perspectives pour 2009 sont également sombres car, d'après les estimations, le taux de croissance ne devrait pas dépasser les 2 %. En outre, les pays en développement, qui sont déjà lourdement endettés, ont vu leur déficit budgétaire se creuser encore davantage en raison de la crise de 2008 due à la hausse du prix des denrées alimentaires et du pétrole. À ce problème s'ajoute celui du resserrement du crédit, qui est lié à la pénurie de fonds résultant de la réduction de l'aide au développement et de l'investissement direct étranger. Dans les pays en développement, les effets de ce resserrement se font déjà sentir sur la production agricole.

19. À l'issue de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale organisée en juin 2008 à Rome par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les annonces de contributions financières atteignaient 22 milliards de dollars des États Unis d'Amérique. Or, sur cette somme, seuls 2 milliards ont effectivement été versés à ce jour, alors que l'Afrique a besoin de toute urgence d'une révolution verte et que les problèmes de sécurité alimentaire risquent de déboucher sur des troubles mettant en péril la stabilité et la sécurité nationale ou régionale. D'après la FAO, le nombre de personnes souffrant de malnutrition dans le monde n'a cessé d'augmenter depuis une décennie et, actuellement, 1 milliard de personnes sont touchées par ce fléau. Il est donc extrêmement préoccupant qu'une part considérable des aides annoncées par les participants à la Conférence de la FAO n'ait pas encore été versée.

20. La CNUCED a constaté que, même si l'investissement étranger direct a diminué de 44 % au cours du premier trimestre de 2009, ce qui représente une baisse considérable, le protectionnisme dans le domaine de l'investissement n'a pas gagné du terrain et toutes les mesures adoptées en réaction à la crise pendant l'année en cours étaient non discriminatoires. Toutefois, après les crises alimentaire, pétrolière et financière, une autre crise menace d'éclater : celle de la dette. En effet, étant donné que dans plusieurs des pays les moins avancés, le fardeau de la dette atteint 150 % du PIB, il est à craindre que ces États soient un jour insolvables. Même si les perspectives de croissance de la Chine et de l'Inde pour 2009 sont encourageantes, ces pays ne sauraient parvenir à eux seuls à entraîner dans leur sillage tous les autres pays de la région et à les sortir de la récession. En conclusion, M. Panitchpakdi souligne que la communauté internationale ne peut pas se permettre d'assister sans réagir à une détérioration de la situation pour les pays en développement et qu'elle doit impérativement prendre des mesures afin de prévenir une éventuelle crise de la dette.

21. **M. Portugal** [Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI)] dit que, d'après les projections du Fonds monétaire international pour la période 2009-2010, la croissance mondiale devrait connaître une amélioration modeste en 2010 car les perspectives de croissance dans les pays émergents d'Asie, en particulier la Chine et l'Inde, ainsi qu'aux États Unis d'Amérique sont encourageantes. En outre, l'inflation devrait rester maîtrisée pendant cette période. Toutefois, la phase de récession n'est pas terminée et la reprise s'annonce timide : dans les pays développés, elle ne devrait s'affirmer qu'à partir du deuxième semestre de 2010 et, dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance devrait varier selon les pays et régions et être au mieux modeste dans les pays qui peuvent compter sur une demande intérieure. Même si, dans les pays développés, les interventions des pouvoirs publics ont contribué à une amélioration de la situation sur les marchés financiers, la situation est loin d'être revenue à la normale et, comme l'a souligné M. Panitchpakdi, il est encore trop tôt pour se réjouir car des problèmes graves subsistent, dont le risque de protectionnisme commercial et financier.

22. Face à cette situation, la principale priorité est l'assainissement du secteur financier. Des stratégies crédibles de sortie de crise devraient être élaborées en vue de mettre un terme de façon progressive et ordonnée aux interventions publiques de grande envergure dès que la reprise se confirmera et, dans ce

cadre, une coordination au plan multilatéral serait nécessaire pour atténuer les distorsions transfrontalières. Pour relancer l'économie mondiale, il faudrait rétablir un équilibre entre les sources de la demande, notamment en adaptant les cadres politiques des pays dont la croissance était tributaire des exportations ces dernières années, de façon à soutenir davantage la demande privée interne.

23. Le FMI a pris toute une série de mesures pour aider les États membres à faire face aux répercussions de la crise : les engagements de crédit ont atteint le montant record de près de 160 milliards de dollars, contre 14 milliards à la fin de 2007, c'est-à-dire 11 fois plus qu'avant la crise. Parallèlement, le FMI a entrepris une réforme majeure de sa politique de prêt et a notamment étendu aux pays à faible revenu l'accès aux prêts concessionnels. En outre, il est tenu compte de la crise actuelle lors de l'élaboration des programmes, lesquels prévoient désormais des dépenses sociales plus importantes et visent à renforcer les filets de protection sociale et à mieux cibler les dispositifs existants. Chaque fois que cela a été possible, le FMI a assoupli la politique budgétaire dans les pays à faible revenu pendant la période de récession et les objectifs en matière budgétaire ont été revus à la baisse dans 18 pays africains. En outre, environ un tiers des programmes exécutés dans les pays à faible revenu prévoient des seuils minimaux pour les dépenses sociales et d'autres postes budgétaires prioritaires. Les États membres du FMI ont convenu de multiplier par trois le volume des ressources disponibles du Fonds, qui a été porté à 750 milliards de dollars, et ils envisagent d'injecter 250 milliards de dollars dans l'économie mondiale afin d'augmenter le volume global des liquidités et des réserves internationales à travers l'attribution générale d'un droit de tirage spécial. Cette mesure devrait permettre d'injecter 19 milliards de dollars dans les réserves des pays à faible revenu.

24. Parallèlement à son rôle de bailleur de fonds, le FMI donne son avis sur les moyens de surmonter la crise, qui consistent essentiellement dans la stabilisation du secteur financier et l'assouplissement des politiques monétaires et budgétaires. Le soutien à la restructuration du secteur financier demeurant la principale priorité, le FMI suggère à ses membres de veiller à ce que leurs institutions financières disposent de suffisamment de liquidités, d'assainir le bilan des banques en éliminant les avoirs toxiques et de recapitaliser les banques viables. Il leur conseille en outre d'adopter des politiques monétaires et budgétaires expansionnistes afin de soutenir la demande globale dans les pays qui ont une position débitrice faible et viable. Enfin, il engage ses États membres à adopter dès maintenant des mesures pour faire face aux futures difficultés budgétaires liées au vieillissement de la population et à l'augmentation des dépenses de santé.

25. Parallèlement à ces activités, le FMI a entamé conjointement avec d'autres entités internationales une réflexion sur les causes de la crise actuelle, thème dont il a débattu dans le cadre de diverses réunions, notamment les sommets du G-20 de Washington et de Londres. La priorité est de réformer le système de réglementation et de supervision du secteur financier dans les pays développés, afin qu'il couvre non seulement les risques menaçant l'existence même d'une institution financière, mais aussi tous les risques potentiels ayant leur source dans des institutions, des marchés et des produits systémiques. Actuellement, le FMI, en collaboration avec la Banque des règlements internationaux et le Financial Stability Board, élabore des lignes directrices pour aider à répertorier les institutions systémiques et à définir les outils qui permettront de gérer de façon cohérente au plan international des risques qu'elles présentent.

26. Si l'on veut améliorer l'architecture du système financier international, il faut renforcer la surveillance au plan international afin de repérer plus efficacement les sources de risque systémique et de mieux évaluer les interactions macrofinancières et les effets de contagion dans les autres pays. C'est pourquoi le FMI met actuellement au point un mécanisme d'alerte rapide applicable aux pays importants du point de vue systémique, qui a pour but de prévenir les risques susceptibles de mettre l'économie mondiale en danger.

27. En raison de la crise, des voix se sont élevées pour demander aussi une réforme de la gouvernance économique internationale, notamment celle des institutions financières internationales. Le FMI appuie les initiatives visant à renforcer la gouvernance mondiale et estime qu'elles devraient se fonder sur les principes suivants : pragmatisme, spécialisation, division du travail et efficacité de la coopération entre organisations internationales. Pour ce qui est de la réforme de la gouvernance du FMI, il convient de signaler que des travaux ont été entamés à cette fin bien avant la crise et qu'un train de réformes a été

adopté en avril 2008. Ces réformes, dont la mise en œuvre va être accélérée, prévoient notamment un rééquilibrage du système des quotes-parts afin de mieux tenir compte de l'évolution de la position relative des pays dans l'économie mondiale et de donner plus de poids aux pays émergents dynamiques. Enfin, le Fonds envisage de renforcer sa collaboration avec les ministères des États membres en vue de leur donner des orientations stratégiques sur des questions clefs. En effet, avec la mondialisation du commerce et de la finance, un grand nombre de problèmes ne trouvent plus de solution optimale au plan national et doivent être réglés au plan international, à travers l'adoption de mesures collectives et une coordination plus étroite des politiques macroéconomiques. À cette fin, le FMI pourrait jouer le rôle d'intermédiaire entre les États membres.

28. **M^me^ Phumaphi** (Vice-Présidente du Réseau Développement humain de la Banque mondiale) dit que le resserrement mondial du crédit, associé aux incertitudes sur la demande future, a retardé l'investissement et entraîné une réduction drastique de la demande de biens durables, ce qui a provoqué l'effondrement des échanges commerciaux et de la production mondiale. En raison du ralentissement de la croissance économique et de la faiblesse des flux de capitaux, la Banque mondiale prévoit qu'en 2009, le PIB des pays en développement devrait diminuer de 1,6 % et que leur déficit financier devrait s'établir entre 350 et 635 milliards de dollars.

29. Alors que, dans un premier temps, les pays en développement à faible revenu n'avaient pas été directement touchés par la crise, ils en subissent désormais le contrecoup et, d'après les projections de la Banque, les flux de capitaux privés nets ne suffiront pas à remplir les besoins en financement extérieur de plusieurs d'entre eux. En outre, les flux de fonds envoyés par les travailleurs émigrés à leurs proches devraient diminuer de 5 % en 2009. Sans un apport substantiel de capitaux publics, plusieurs pays à faible revenu risquent de voir leur développement à long terme et leurs perspectives de réduction de la pauvreté gravement compromis.

30. Rappelant que les objectifs du Millénaire pour le développement devraient théoriquement être atteints d'ici à 2015, M^me^ Phumaphi signale que, d'après les projections, la croissance économique dans les pays en développement ne représenterait désormais plus en moyenne que le tiers du taux qu'elle était censée atteindre avant la crise, ce qui retardera inévitablement la réalisation des objectifs du Millénaire. Étant donné que ces pays dépendent dans une très large mesure de l'aide extérieure pour assurer l'accès de la population aux services de santé, en particulier pour les personnes les plus démunies et vulnérables, il est indispensable que les donateurs répondent aux besoins de ces pays afin que les progrès accomplis au cours des dernières décennies ne soient pas anéantis et que les objectifs du Millénaire soient réalisés par le plus grand nombre possible de pays. Les donateurs doivent montrer qu'ils se sentent comptables des nouvelles aides substantielles qui ont été annoncées lors des derniers sommets du G-8 en veillant à la cohérence et à la coordination des politiques et en s'assurant que les nouveaux projets sont dirigés par les pays concernés et s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra.

31. Lorsqu'ils définiront les orientations à suivre pour sortir de la crise, les décideurs des pays en développement et des pays développés devront prendre en considération les trois priorités suivantes : vérifier que l'engagement pris lors du G-20 concernant le rétablissement des crédits intérieurs et des flux internationaux de capitaux a été respecté; satisfaire les besoins en financement extérieur des emprunteurs souverains et des société emprunteuses des marchés émergents; réaffirmer les engagements préexistants en matière d'aide et les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour sa part, le Groupe de la Banque mondiale a augmenté l'aide destinée aux pays à revenu moyen et faible afin de leur permettre de faire face à la phase la plus aiguë de la crise : il a prévu d'engager à cet effet 58,8 milliards de dollars pendant l'exercice budgétaire 2009, soit une augmentation de 54 % par rapport à l'exercice précédent.

32. Rappelant qu'en 2006 les pays en développement avaient connu la croissance la plus rapide des quatre décennies écoulées et qu'à l'heure actuelle ils luttent pour maîtriser une crise dont ils ne sont nullement responsables, M^me^ Phumaphi souligne qu'il est essentiel que le Conseil économique et social adresse un message d'espoir aux pays à faible revenu en les assurant que la communauté internationale tiendra ses engagements en matière d'aide et que, malgré la crise, elle s'emploiera à atteindre les objectifs du Millénaire d'ici à 2015.

33. **M. Sha Zukang** (animateur) invite les participants à engager le dialogue avec les intervenants.

34. **M. Ukec** (Soudan), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que les travaux de la récente Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement doivent servir de ligne directrice au Conseil dans le cadre de ses débats. Bien qu'un certain nombre de mesures aient été prises pour faire face à la crise, il reste encore beaucoup de défis à relever, comme les participants à la Conférence l'ont souligné dans le document final. Il est urgent, en particulier, de coordonner davantage l'action visant à atténuer les effets préjudiciables de la crise et de veiller à ce que les réformes structurelles à long terme nécessaires soient engagées en temps voulu. Il s'agit là d'un message important que les hauts responsables des Nations Unies et des institutions financières et commerciales internationales ne peuvent pas se permettre de méconnaître.

35. Les pays en développement sont les plus durement touchés par les répercussions d'une crise dont ils ne sont pas responsables. La grande majorité d'entre eux n'ont pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour contrer les effets de cette crise et pour assurer le redressement de leur économie et font face à une pénurie importante de devises; bon nombre de ces pays pourraient, de ce fait, éprouver de grandes difficultés à respecter leurs engagements internationaux au cours des deux prochaines années. Dans ces conditions, le Groupe des 77 et la Chine demandent à nouveau que des ressources financières supplémentaires importantes soient mises à la disposition des pays en développement et ce, dans les meilleurs délais. Faute d'un soutien international appuyé, ces pays pourraient avoir besoin de recourir pleinement aux flexibilités qui leur ont été accordées par l'OMC. Des mesures ambitieuses devraient être prises pour éviter une crise de la dette. Tant qu'un nouveau cadre de coopération internationale en matière de dette extérieure n'aura pas été mis en place, les pays en développement pourraient avoir besoin de recourir à des accords de maintien temporaire du statu quo; en outre, ils ne devraient pas être pénalisés s'ils se voyaient contraints d'imposer des restrictions temporaires relatives au compte de capital pour disposer d'une certaine marge d'action sur le plan interne.

36. La crise actuelle a mis en relief la nécessité impérative d'engager une réforme complète du système économique et financier international afin de lui permettre de mieux faire face aux urgences et de promouvoir le développement. Il importe d'engager rapidement une réforme en profondeur des institutions de Bretton Woods, en particulier de leurs mécanismes de prise de décisions, en vue d'assurer une représentation équitable des pays en développement, de rendre ces institutions plus démocratiques et de renforcer leur légitimité. La crise a également mis en évidence les insuffisances du système mondial de réserves, qui doit être rendu plus stable et plus équitable. Le Groupe des 77 et la Chine soutiennent pleinement les recommandations formulées à ce sujet dans le document final de la Conférence préconisant la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'adoption d'un système de réserve dans le cadre duquel les droits de tirages spéciaux joueraient un rôle accru, et que viendraient compléter des arrangements régionaux portant sur le commerce et les devises. Ils appellent à une concertation, une coordination et une cohérence plus poussées entre les organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'OMC et indiquent qu'ils appuient pleinement la mise en place d'un groupe de travail spécial de l'Assemblée générale pour assurer le suivi des questions abordées dans le document final de la Conférence.

37. **M. Somavia** (Directeur général du Bureau international du Travail) explique que la Conférence internationale tripartite du Travail a adopté, deux semaines auparavant, un pacte mondial pour l'emploi qui constitue un appel pressant à mettre l'emploi et la protection sociale au cœur des politiques des pays, en particulier des pays en développement. Ce pacte propose non pas une formule universelle pour faire face à la crise actuelle, mais un ensemble de politiques possibles dont les pays peuvent s'inspirer en les adaptant à leur situation. Il constitue une réponse constructive des acteurs de l'économie réelle aux excès et aux erreurs de gestion qui sont les causes premières de la crise. Les travailleurs et leurs familles, lesquels sont touchés par une situation dont ils ne sont pas responsables, ont besoin de savoir que leurs préoccupations constitueront une priorité nationale et feront l'objet d'une coopération et d'une coordination internationale soutenues.

38. Le pacte a pour objectif principal de raccourcir le délai qui s'écoule habituellement entre le moment où la

croissance reprend et celui où la situation de l'emploi s'améliore. Quarante cinq millions de jeunes entrent chaque année sur le marché du travail; si des mesures décisives ne sont pas prises dès aujourd'hui, la crise de l'emploi pourrait se prolonger pendant six à huit ans – perspective extrêmement inquiétante. Parmi les orientations fixées par le pacte figurent le renforcement des mesures visant le marché du travail, la préservation des emplois viables, la protection des droits des travailleurs, la lutte contre la discrimination au travail, l'investissement dans l'économie verte, l'extension de la protection sociale, l'appui aux régimes de retraite et la lutte contre le protectionnisme.

39. Concernant la question des ressources, M. Somavia souligne qu'il ne s'agit pas seulement de savoir quels montants supplémentaires les gouvernements devront dépenser, mais dans quelle mesure les efforts porteront sur les domaines prioritaires : l'emploi, la protection sociale et le développement durable. Il sera indispensable d'honorer les engagements pris en matière de coopération pour le développement et d'ouvrir des lignes de crédit supplémentaires pour permettre à l'Afrique et aux pays les moins développés de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour amortir l'impact de la crise. Il sera également indispensable, à terme, de disposer d'un système financier viable qui soit au service de l'économie réelle. Le Pacte énumère plusieurs domaines dans lesquels son suivi devra donner lieu à des efforts à l'échelle de l'ensemble du système, notamment le renforcement de la coordination au niveau des pays au moyen du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et d'autres mécanismes, et la définition d'un plancher de protection sociale, question qui fait l'objet de consultations entre l'OIT, l'OMC, la Banque mondiale et le FMI.

40. Il ne convient pas de mettre un terme à la mondialisation, mais bien de favoriser une autre mondialisation, une mondialisation plus équitable, plus respectueuse de l'environnement et plus viable, qui ne soit pas source de déséquilibres tels que ceux qui ont mené à la crise actuelle et, par dessus tout, qui soit régie par certains principes moraux et éthiques. Le plus grand risque serait que le retour à la croissance fasse abandonner les engagements pris, notamment, en matière d'emploi et d'économie verte. Les organismes des Nations Unies ont l'obligation de réfléchir aux moyens de sortir de la crise mais aussi de contribuer à l'instauration d'un système plus juste et plus viable à long terme.

41. **M. Dahlgren** (Suède), prenant la parole au nom de l'Union européenne, dit que la crise économique et financière mondiale compromet les progrès accomplis au cours des dernières décennies sur le plan économique et social dans de nombreux pays en développement ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Union européenne a la ferme volonté de prendre rapidement un ensemble de mesures ciblées et coordonnées visant à soutenir les pays en développement, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre eux. Il est urgent d'intensifier les efforts visant à assurer la cohérence et la complémentarité de l'action des organismes des Nations Unies et des institutions financières internationales.

42. S'il incombe avant tout au gouvernement de chaque pays de déterminer la manière de faire face à la crise, la communauté internationale doit soutenir les efforts des pays par le biais de l'aide publique au développement. Il importe donc au plus haut point que tous les donateurs concrétisent rapidement leurs engagements à cet égard. Cependant, accroître le volume d'APD ne suffira pas; il est non moins important de rendre la coopération pour le développement plus efficace. Il faut également s'abstenir de prendre des mesures protectionnistes, veiller à ce que la mondialisation profite à tous et bâtir une économie mondiale ouverte. Une conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha constituerait un pas décisif dans ce sens.

43. **M. Penisov** (Fédération de Russie) dit que les mesures qui ont été arrêtées lors de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale doivent être appliquées concrètement. Le Conseil, en tant qu'organe économique central des Nations Unies, doit jouer le rôle qui est le sien dans la codification des principes du nouvel ordre économique et financier mondial qu'il convient d'instaurer et dans la mise en place des cadres réglementaires pertinents. Les politiques de développement doivent tenir pleinement compte des enseignements qui peuvent être tirés de cette crise. La Russie est favorable à l'élargissement de l'accès des pays les plus pauvres aux prêts à des conditions de faveur, après une étude approfondie des indicateurs relatifs à la viabilité de leur dette. Elle appuie les recommandations formulées par M. Portugal au nom du FMI, ainsi que le Pacte

mondial pour l'emploi, et confirme sa volonté de respecter les engagements internationaux qu'elle a souscrits en matière de développement.

44. **M. Triansyah Djani** (Indonésie) indique que son pays s'aligne sur la déclaration faite par le Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Si des mesures urgentes et concrètes ne sont pas prises pour faire face à la crise de l'énergie, aux crises alimentaire et économique, aux changements climatiques et à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de grippe porcine, de nombreux pays ne seront pas en mesure de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Qui plus est, beaucoup de pays risquent de connaître une nouvelle crise de la dette en raison de leurs faibles réserves de devises étrangères. Prendre des mesures appropriées pour résoudre la crise économique et financière suppose un cadre de gouvernance économique mondiale plus adapté. Il importe de réformer le système économique et financier international afin de le rendre plus équitable et transparent, de rendre le régime commercial plus ouvert, d'accroître les investissements et de rejeter le protectionnisme.

45. Il convient en outre d'appuyer les efforts visant à un développement durable dans les pays en développement et de parvenir à un accord lors de la Conférence des Parties à la Convention cadre sur les changements climatiques qui aura lieu à Copenhague en décembre 2009. L'Indonésie, par ailleurs, souligne combien il importe de répondre aux besoins des travailleurs migrants, dont les envois de fonds constituent un apport essentiel pour renouer avec la croissance. La communauté internationale, enfin, doit honorer les engagements pris dans le cadre de nombreuses réunions internationales, notamment la récente Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale.

46. **M^me^ Farani Azevêdo** (Brésil) dit que la crise financière a mis en relief la nécessité d'améliorer la coordination et la cohérence entre les organismes des Nations Unies et les institutions intergouvernementales multilatérales ayant des mandats dans le domaine de la finance mondiale, du développement et du commerce. La Déclaration adoptée à l'issue de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale, ainsi que les mécanismes de suivi des conférences de Monterrey et de Doha peuvent constituer le fondement d'une coopération accrue entre les organismes onusiens, les institutions de Bretton Woods et les institutions qui s'occupent des échanges commerciaux, et permettre de progresser sur des dossiers essentiels tels que la réforme de l'architecture financière internationale, l'adoption d'un nouveau modèle de développement, la réforme de la gouvernance mondiale et l'achèvement du Cycle de négociations de Doha. À cet égard, la délégation brésilienne souhaiterait savoir quelles sont, de l'avis des intervenants, les possibilités d'améliorer le dialogue et la coopération interinstitutions.

47. Le Pacte mondial pour l'emploi met en relief la nécessité urgente de renforcer la protection sociale et de promouvoir l'emploi. Il constitue une contribution importante aux efforts visant à résoudre la crise et devrait servir de fondement aux travaux du Conseil et de l'ensemble des composantes du système des Nations Unies; c'est pourquoi le Brésil propose un projet de résolution qui vise à l'intégrer au programme de travail du Conseil.

48. **M. Chen Zhu** (Chine) indique que son pays souscrit à la déclaration formulée par le Soudan au nom du Groupe des 77. La Chine est particulièrement préoccupée par les effets de la crise sur le développement et sur la santé des populations. Les participants au sommet du G-20 qui a eu lieu en avril 2009 sont convenus de soutenir, par des contributions bilatérales volontaires, le Cadre de lutte contre la vulnérabilité mis en place par la Banque mondiale et d'accorder des prêts aux pays en développement, décision importante et opportune dont il faut espérer qu'elle sera mise en œuvre par les institutions concernées. Il est également à espérer que les mesures prévues par le document issu de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale seront appliquées.

49. La croissance étant l'élément clef de la reprise économique mondiale, la crise financière ne saurait justifier que l'on mette en place des mesures protectionnistes. Les décideurs politiques doivent se pencher sur cette question à titre prioritaire. Il convient également de renforcer l'initiative d'Aide au commerce de l'OMC. La Chine, face à la crise, a rapidement adapté ses politiques macroéconomiques, a adopté une politique budgétaire dynamique et a assoupli ses politiques de contrôle. Elle a également adopté un plan de relance pour appuyer la demande interne et a, dès le mois d'avril, institué des réformes du système de santé.

50. **M. Alviarez** (Venezuela), appuyant la déclaration faite par le Soudan au nom du Groupe des 77 et de la

Chine, souscrit à la nécessité de concevoir l'Organisation des Nations Unies comme un espace de dialogue pour formuler des propositions et des politiques sur le système financier mondial, auquel les 192 États Membres puissent participer. Les régions du monde ont des situations et des besoins différents qui ne peuvent être traités de façon uniforme. C'est pourtant ce qu'ont fait les institutions de Bretton Woods qui, depuis leur création, poursuivent les intérêts des pays industrialisés, laissant les pays moins favorisés dans une situation de totale vulnérabilité. Il est donc urgent d'opérer des changements profonds dans le régime de gouvernance de ces institutions afin de démocratiser l'accès aux financements et d'accroître la participation des pays les plus pauvres aux processus de prise de décision de façon à créer des modèles plus intégrateurs et équitables.

51. La crise actuelle a son origine dans les économies des pays industrialisés, mais ses effets sont particulièrement alarmants dans les pays pauvres et défavorisés. Son règlement doit contribuer à l'émergence d'un nouvel ordre économique international si l'on ne veut pas retomber indéfiniment dans les mêmes erreurs inhérentes au modèle capitaliste néolibéral.

52. **M. Portugal** (Directeur général adjoint du Fonds monétaire international), répondant à une question posée au sujet de la collaboration entre les organismes onusiens et les institutions de Bretton Woods, indique que le FMI entretient une excellente collaboration avec le système des Nations Unies. Son personnel coopère directement avec celui de plusieurs organismes des Nations Unies. Le FMI participe à l'Équipe spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la crise mondiale et la sécurité alimentaire, au groupe de pilotage constitué par le Secrétaire général pour la réalisation des OMD en Afrique, et à l'initiative en neuf points lancée récemment par le Conseil des chefs de secrétariat. La collaboration pourrait être améliorée en ce qui concerne les processus intergouvernementaux, mais cela est davantage du ressort des gouvernements que du personnel des organisations. La collaboration doit être renforcée avec pragmatisme, en tentant d'améliorer les mécanismes existants au lieu d'en créer de nouveaux, et en s'appuyant sur la division des tâches et la spécialisation entre les organisations afin d'éviter les chevauchements.

53. **M^me^ Phumaphi** (Banque mondiale) dit que la coopération entre les institutions de Bretton Woods et l'ONU peut encore progresser en ce qui concerne les activités de pays et l'harmonisation de l'aide technique aux pays, notamment, même si des améliorations considérables ont été enregistrées ces deux dernières années à cet égard. S'agissant de la réponse à la crise, des discussions ont été organisées avec les banques et l'OIT sur la façon d'harmoniser les modalités d'intervention. Le FMI et la Banque mondiale réfléchissent à une aide conjointe centrée sur des secteurs clefs capables de stimuler la croissance comme l'agriculture ou les infrastructures, et sur la protection des investissements dans le secteur social. Les deux organisations conviennent de la nécessité de réformer la structure de gouvernance des institutions de Bretton Woods. Le Président de la Banque mondiale a nommé récemment une commission chargée d'examiner la gouvernance du Groupe de la Banque mondiale en vue de l'améliorer et de mieux l'adapter à l'architecture mondiale de l'aide au développement et aux attentes des pays en développement.

Débat sur le thème « Les partenariats en matière de santé − enseignements tirés des initiatives multipartites »

54. **M. Sidibé** [Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)] dit que la création du programme ONUSIDA a contribué à faire de la lutte contre le sida une priorité politique de premier plan et à optimiser le partenariat avec la société civile, les médias, le secteur privé et l'ensemble du système des Nations Unies. Ce partenariat a permis d'impliquer les dirigeants politiques dans l'action menée, de briser la conspiration du silence et d'établir une solidarité mondiale grâce à laquelle les ressources consacrées à la lutte contre le VIH/sida sont passées en neuf ans à peine de quelques millions à 14 milliards de dollars actuellement. Plus de 3 200 000 personnes sont sous traitement aujourd'hui en Afrique, contre 50 000 seulement il y a quelques années.

55. Le moment est venu d'enrayer définitivement l'épidémie. Cela suppose de donner toute sa place à la prévention : chaque fois que l'on met 2 nouvelles personnes sous traitement, cinq nouvelles infections sont enregistrées dans le monde, ce qui n'est pas soutenable. Les leçons des 25 dernières années doivent être retenues : nécessité pour les pays de maîtriser leurs politiques à l'aide de programmes structurés et bien chiffrés, ce qui oblige les partenaires, y compris les

donateurs, à tenir compte des priorités nationales; nécessité de financements prévisibles et durables pour permettre des investissements et une planification à plus long terme; nécessité de produits plus abordables pour améliorer l'accès à des traitements de deuxième et de troisième intention, 94 % des personnes atteintes en Afrique étant soignées à l'aide de traitements dépassés; nécessité d'améliorer l'interaction entre le système de santé et des ressources humaines non conventionnelles comme les groupes de solidarité qui se développent depuis quelques années; enfin, nécessité d'améliorer l'accès des groupes vulnérables aux traitements.

56. **M. Douste-Blazy** (Conseiller spécial pour le financement novateur du développement et Président du Conseil d'administration de l'UNITAID) estime qu'il est plus important que jamais, étant donné la crise actuelle, de maintenir une aide internationale ambitieuse. Il reste 50 milliards de dollars à trouver pour financer les objectifs du Millénaire, mais rares sont les pays susceptibles d'augmenter leur aide au développement. De nouveaux moyens de financement sont donc nécessaires pour compléter l'aide publique des États. Ces financements innovants sont parfois créés à l'initiative d'hommes politiques, comme cela a été le cas pour le système d'émission d'obligations conçu par Gordon Brown, qui a permis de lever 1 milliard de dollars pour financer plus de 120 millions de vaccins conjointement avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI). La taxe de solidarité sur les billets d'avion instaurée à l'initiative de dirigeants brésiliens, français, norvégiens, britanniques et chiliens a dégagé plus de 1 milliard de dollars pour créer la Facilité internationale d'achat de médicaments (FIAM UNITAID).

57. Le mécanisme de garantie de marché, par lequel des bailleurs de fonds garantissent aux compagnies pharmaceutiques le prix des vaccins lorsqu'ils auront été développés, est un autre dispositif prometteur, et le premier vaccin développé ainsi sera lancé d'ici quelques mois dans le cadre de la GAVI. Des partenariats avec les citoyens sont également utilisés pour créer des financements innovants, tels que la marque (RED) lancée par Bono et Bobby Shriver et qui a permis de lever plus de 150 millions de dollars pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Des partenariats avec l'industrie pharmaceutique proposent de réduire le prix des médicaments en échange d'une contrepartie financière; on a ainsi pu faire baisser de 50 % le prix des médicaments contre le sida. Les financements innovants ont permis depuis trois ans de lever plus de 3 milliards de dollars. Cela pourrait être le début d'une nouvelle architecture de l'aide, comme en témoigne la création récente par le Secrétaire général de l'ONU du Groupe I-8 où sont regroupées huit initiatives financières novatrices de ce type.

58. **M. Kazatchkine** (Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme) dit que les partenariats mondiaux qui ont vu le jour ces 5 à 10 dernières années témoignent d'une manière nouvelle de concevoir la santé publique. Cette prise de conscience est liée à la mondialisation et à l'apparition d'épidémies mondiales. On s'est aussi rendu compte que les gouvernements ne peuvent pas combattre seuls les épidémies. En ce qui concerne le sida, l'accès aux traitements et aux soins n'a pu être obtenu que grâce à une mobilisation sans précédent des responsables politiques, des gouvernements, des organisations internationales, des chercheurs, des praticiens de santé, de la société civile, des organisations confessionnelles et du secteur privé, ainsi que des collectivités touchées et des personnes atteintes par la maladie.

59. Le mouvement de lutte contre le sida a mis en évidence la nécessité, face aux problèmes majeurs de santé publique, d'impliquer tous les secteurs de la société. Ce mouvement a aussi montré que les interventions sont plus efficaces et durables si elles reposent sur la collaboration et non sur la coercition. Il est en outre pour beaucoup dans l'idée nouvelle selon laquelle les produits de santé ne sont pas des biens ordinaires, mais des biens collectifs mondiaux.

60. Les campagnes de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont inspiré la structure de gouvernance et le mode de fonctionnement du Fonds mondial, où sont représentés aussi bien les pays donateurs que les pays bénéficiaires, le secteur privé, des fondations charitables, des ONG du nord et du sud, et les personnes atteintes de ces maladies.

61. Les partenariats ne vont cependant pas sans risque. Ainsi, les initiateurs du Fonds mondial, qui ne dispose pas de bureaux de pays, comptaient fortement sur les partenaires nationaux pour assumer leur part de responsabilité dans le déploiement des ressources. Les partenariats supposent de renoncer à des prérogatives, de partager l'information et les connaissances, de mettre de côté les désaccords et de travailler ensemble pour un objectif commun. Pour maintenir la dynamique

des partenariats engagés dans le domaine de la santé publique, en dépit de la crise financière, les possibilités de collaboration innovantes doivent continuer d'être exploitées, les objectifs du Millénaire pour le développement offrant à cet égard un excellent cadre.

62. **M^me^ Coll-Seck** [Directrice exécutive du Partenariat Faire reculer le paludisme (RBM)] cite la lutte contre le paludisme comme un exemple parlant de l'utilité des partenariats axés sur une maladie qui, en évitant aux systèmes de santé de crouler sous l'afflux de malades, permettent d'obtenir de vrais résultats. Rappelant que chaque année plus de 300 millions de personnes contractent le paludisme, que toutes les trente secondes un enfant meurt de cette maladie en Afrique et que plus de la moitié de la population mondiale vit dans des régions où le paludisme sévit toujours, M^me^ Coll-Seck met en exergue ce que le partenariat RBM − qui a évolué depuis sa création en 1998 en un partenariat véritablement mondial associant de très nombreux groupes d'intérêt − apporte concrètement aujourd'hui aux pays.

63. En matière de coordination et d'harmonisation, un plan mondial unique applicable par tous a été établi pour lutter contre le paludisme. Les taux de réussite des pays dans la lutte contre la maladie sont passés de 30 % à près de 70 %. En couplant les initiatives de lutte contre le paludisme (distribution gratuite de moustiquaires imprégnées) avec les campagnes d'immunisation, on a pu obtenir de bien meilleurs résultats. Un mécanisme novateur de financement a été mis en place, qui permet aujourd'hui d'obtenir des médicaments plus récents et plus efficaces à un prix abordable pour les populations. Le transfert de technologies entre le Japon et la République-Unie de Tanzanie, par exemple, a abouti à la création à Arusha d'une fabrique de moustiquaires employant 5 000 personnes. Enfin, les taux de prévalence du paludisme ont enregistré une baisse spectaculaire (plus de 60 %) dans nombre de pays parmi lesquels l'Érythrée, l'Éthiopie, le Rwanda, le Swaziland ou encore la Zambie.

64. Pour que le partenariat RBM réalise les objectifs fixés pour 2010 (couverture universelle), il faut que tous s'attachent à en préserver le financement, en particulier en ces temps de crise économique où il importe de disposer des moyens voulus pour prouver l'efficacité des partenariats et ainsi plaider en leur faveur.

65. **M. Espinal** (Secrétaire exécutif du Partenariat mondial Halte à la tuberculose) évoque l'exemple de son pays, les Philippines, où le Gouvernement a pris l'initiative de créer un partenariat associant de très nombreuses parties (médecins du secteur privé, laboratoires pharmaceutiques, organisations non gouvernementales, communautés, patients) pour lutter contre la tuberculose. S'étant fixé des objectifs à l'horizon 2015, dont celui de guérir 85 % des malades, il les a non seulement atteints dès 2004 mais dépassés, réussite qui a incité nombre de pays à imiter les Philippines, notamment l'Afghanistan, le Brésil, le Mexique et l'Ouganda.

66. À l'échelle mondiale, le Partenariat mondial Halte à la tuberculose est non pas une entité de financement mais un organe de coordination de la lutte contre la maladie. M. Espinal cite à cet égard le Comité Feu vert de l'OMS et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui aide les pays à se procurer au dixième du prix du marché un traitement de haute qualité contre la tuberculose à bacilles multirésistants. Rappelant que le vaccin contre la tuberculose et le test de dépistage remontent à cent ans, il annonce l'essai clinique de 10 traitements et vaccins et l'introduction d'un nouveau test qui permettra de dépister en deux jours − et non plus deux mois − la tuberculose à bacilles multirésistants.

67. Compte tenu des facteurs sociaux déterminants dans la maladie, connue pour être la «maladie des pauvres», il y a urgence à recenser les causes sous-jacentes de la tuberculose et à y remédier, ce que les 27 pays les plus touchés, réunis à Beijing en avril 2009, n'ont pas manqué de souligner, appelant à la mise en œuvre de nouvelles politiques et stratégies garantissant un accès équitable aux soins. De même, il importe que la communauté internationale se mobilise pour stopper les ravages causés par la tuberculose associée au VIH/sida, dans les pays d'Afrique surtout. Selon un rapport de la Banque mondiale publié la semaine précédente, les pays présentant les plus grands nombres de cas de tuberculose, notamment les pays africains les plus durement touchés, gagneraient beaucoup à mettre en œuvre intégralement le Plan mondial Halte à la tuberculose.

68. **M. Espinal** dénonce l'erreur qui consiste à croire que l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la tuberculose a été atteint : si le nombre de cas a bel et bien baissé de 2 % par an, il aurait fallu qu'il baisse de 6 %. Or, on dénombre encore chaque

année 9 millions de nouveaux malades, et près de 2 millions de malades dans la force de l'âge (15 à 49 ans, soutiens de famille) meurent encore chaque année. Il engage donc vivement la communauté internationale à envisager de garantir le marché pour le nouveau vaccin attendu en 2015, qui devrait permettre de protéger les deux tiers de la population mondiale contre la maladie et de réduire de 80 % le nombre de cas et de décès dus à la tuberculose entre 2015 et 2050.

69. **M^me^ Imbruglia** (porte-parole de la Campagne pour éliminer les fistules) dit qu'elle s'est rendue dans divers centres hospitaliers nigérians et éthiopiens spécialisés dans le traitement des fistules, où elle a rencontré nombre de femmes de tous âges qui lui ont fait part de leurs souffrances. Elle a également rencontré des femmes qui, grâce à une intervention chirurgicale, avaient pu retrouver des conditions de vie normales. La fistule étant un sujet délicat, que tous ont encore du mal à aborder (femmes et filles touchées, mais aussi responsables de l'élaboration des politiques), M^me^ Imbruglia prête volontiers sa voix à la cause de ces femmes, et se félicite des partenariats puissants mis en place avec Virgin Unite et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), qui ont notamment contribué à améliorer les conditions sanitaires, économiques et sociales de milliers de femmes dans le nord du Nigéria. Au-delà, le partenariat veille à ce que la fistule ne soit plus un sujet tabou, mais une question inscrite à l'ordre du jour mondial, car il est bel et bien possible d'y mettre fin. C'est un traumatisme qui peut aisément être évité (par un meilleur accès des femmes aux soins de santé et à la planification familiale), et que l'on peut aisément traiter par un simple acte chirurgical réparateur. M^me^ Imbruglia engage vivement chacun à devenir partenaire de la lutte visant à éliminer les fistules et à veiller à ce que, dans son propre pays, la question soit correctement prise en compte et intégrée dans le système de soins de santé.

70. **M^me^ Farani Azevêdo** (Brésil) rappelle qu'en matière de financement, son pays a été, avec la France, le Chili puis l'Espagne et l'Allemagne, à l'origine du mouvement qui a abouti à l'UNITAID, et se félicite de ce qu'actuellement, dans le monde, 7 enfants sur 10 atteints du sida sont traités grâce à ce mécanisme de financement. Elle rappelle également que le Brésil a été extrêmement actif dans la coopération Sud-Sud, et qu'il s'est associé à l'OMS et à d'autres partenaires, dont de nombreuses organisations non gouvernementales, pour lutter contre un grand nombre de maladies. Convenant avec M. Kazatchkine que, dans tout partenariat, chacun se doit de concéder quelque chose, elle dit qu'il faut, au-delà de la simple distribution de médicaments, rechercher des solutions structurelles aux problèmes qui se posent et consacrer tous les efforts et les moyens voulus pour bâtir des systèmes de santé plus solides dans les pays en développement. Elle demande à cet égard ce qui a été fait en termes de coopération et de mobilisation pour aider ces pays dans la recherche et la production de médicaments contre les maladies tropicales, afin de rompre le cycle de la dépendance.

71. **M. Zainal Abidin** (Malaisie) évoque la non-prévisibilité inhérente à la nature même des microcontributions, et le risque qu'une baisse du nombre de personnes prenant l'avion s'accompagne d'une chute du montant des contributions. Au cas où un tel phénomène aurait été observé, il souhaite connaître les mesures qui ont été prises pour y remédier. Il demande également ce qui a été fait pour intégrer davantage les pays en développement dans la structure des partenariats, sachant que l'une des critiques formulées à l'encontre de ces formes de coopération est que les partenaires n'ont pas tous le même poids.

72. **M^me^ Basilio** (Philippines) souligne qu'il importe de continuer de financer les divers fonds et initiatives en faveur de la lutte contre de multiples maladies, notamment celle menée aux Philippines contre la tuberculose, afin de remédier aux maladies souvent négligées ou longtemps pénalisées par un manque de moyens.

73. **M. Douste-Blazy** (Conseiller spécial pour le financement novateur du développement et Président du Conseil d'administration de l'UNITAID) précise que la moitié des pays qui ont adopté la loi portant création de la taxe de solidarité de 2 dollars sur les billets d'avion sont des pays du Sud. De plus, au Nord comme au Sud, ceux qui ont les moyens d'acheter un billet d'avion peuvent aisément dépenser deux dollars supplémentaires, ce qui exclut donc tout impact sur le tourisme. Quant à la question de la non-prévisibilité des contributions, M. Douste-Blazy indique que la pérennité des recettes est garantie dès lors que l'on s'adresse à plus de 150 millions de personnes. En outre, six pays dans le monde représentent à eux seuls 65 % du marché (États-Unis, Chine, Japon, Allemagne, Royaume-Uni et France, par ordre décroissant) et ce

sont les populations et non les États qui sont ici sollicitées, sur une base volontaire.

74. **M. Kazatchkine** (Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme) dit que le partenariat à l'échelle mondiale n'a de sens que s'il est au service du pays; il est en outre impératif que le pays prenne les commandes. Une fois les priorités, les stratégies et le plan national arrêtés par le gouvernement en concertation avec la société civile et le secteur privé, il incombe à tous les partenaires multilatéraux et bilatéraux de s'aligner sur ce plan national.

75. **M. Hachett** (Barbade) indique que nombre des pays qui dépendent fortement du tourisme craignent que l'application d'une taxe sur les billets d'avion leur soit préjudiciable. Il est donc souhaitable que les États membres se gardent de toute précipitation en la matière et étudient attentivement les éventuels effets néfastes de la taxe proposée.

La séance est levée à 18 h 50.